# *Introduction :*

***Auteur****: O. de Gouges* ***(1748-1793)***

***Date :*** *1791*

***Mouvements :*** *Lumières*

***Registre :*** *Polémique*

***Œuvre****: (Préambule) Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*

***Caractéristiques****: femmes de lettres, œuvres qui militent pour l’égalité. Ce texte est une réecriture de la ddhc de 1789 dans le but de dénoncer les principes de l’égalité entre les sexes*

***Pb :*** *Comment Olympe de Gouges parvient-elle à convaincre de la nécessité des droits de la femme pour le bien national ?*

# *Développement :*

***I. Paragraphe 1 (l.1-l.14) : Une défense des droits de la femme pour la paix de la nation.***

* L’auteur incarne les désirs et les attentes des femmes
* une solidarité féminine
* les femmes et les hommes égaux
* une femme à l’image de national
* une déclaration a la rescousse du public
* la femmes le pied d’e-stalle de la nation sans elle, seul la faite en résulte
* une femme de retour (DDHC ⇒ DDFC )
* la nature éléments témoin
* un appel a la paix fait par l’auteure
* un appel pour une égalité juste et droite emplie de bonheur de moral et de vertu.

***II. Paragraphe 2 (l.15-l.18) : Justification à la légitimité des droits revendiqués.***

* La supériorité de la femmes mise en évidance
* remise en place de l’homme
* seul dieu et la nature sont au dessus

# *Conclusion :*

*A travers ce préambule, O. de Gouges revendique comme une nécessité les droits de la femme, à accéder à une véritable égalité avec l’homme, demandant ici à ce que cette représentante de la nation puisse être constituée en Assemblée nationale, et défendre les revendications de son sexe*

*Ce n’est qu’en instaurant cette égalité homme/femme que le gouvernement sera véritablement vertueux et la nation entière heureuse parce que tous ses membres seront également respectés.*